### REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

#### COMMUNE DE MONTLAUR

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

afférents au conseil municipal: 15

en exercice: 15

qui ont pris part à la délibération: 13

Date de la convocation: 27/02/2020

Date d'affichage:

Séance du 04 mars 2020 L'an deux mille vingt Et le quatre mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents: Laurent BERNAT, Adeline BOUDOU-THERON, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Naudy ROUX

Absent(e) s excusé (e)s: Elodie ALINAT, Sandrine FAVRE, Jean-François ROUSSET

Procuration: Elodie ALINAT à Patrick RIVEMALE Secrétaire de séance : Viviane RAMONDENC

Objet de la délibération n° 08-2020

### Approbation des comptes de gestion 2019- Budget principal de la commune

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que les comptes de gestion sont établis par le receveur municipal de Belmont-Rance à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à ses écritures.

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vote le compte de gestion 2019 du budget principal de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote du conseil municipal:

Présents: 12

Exprimés :13

Pour : 13

Contre: 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Suivent au registre les signatures des membres présents, Pour copie conforme.

> Le Maire. Patrick RIVEMALE